

Sir ALBERT J. SMITH—Je ne puis le dire exactement. Quelques années c'est plus, d'autres moins. Le chiffre n'est pas donné.

M. LANGEVIN—Je conseillerais qu'à l'avenir on fit inclure dans les rapports le nombre de patients admis dans les hôpitaux, le nombre de jours qu'ils y restent, les maladies dont ils sont atteints, le coût par tête, etc., car ces statistiques deviendront importantes. Nous pourrions alors faire des comparaisons à ce sujet.

Sir ALBERT J. SMITH—A Halifax, nous payons \$5 par semaine pour chaque patient. Je pourrai me procurer les renseignements que désire avoir mon honorable ami sur les autres points.

M. MITCHELL—Il y a de grands écarts entre les prix payés; à Montréal, on paie 90c. par jour; à Halifax, 71c. et une fraction; à Miramichi, 40c., et à St. André, \$1.50 par semaine. J'admets que ces prix n'étaient pas plus réguliers sous mon administration; mais, néanmoins, il seraient bon de s'occuper de cela.

Le crédit est voté.

144 Ports de la Colombie-Britannique	4,000
145 Ports de l'Île du Prince-Edouard.	3,000
146 Dépenses des marins naufragés et infirmes	8,500
147 Pour rembourser la Chambre de Commerce de Londres des frais qu'elles a encourus pour des naufragés et marins dénués de ressources, du Canada.....	3,000

XVIII.—INSPECTION DE BATEAUX A VAPEUR.

148 Salaires, etc., au sujet de l'inspection des bateaux à vapeur..	13,990
---	--------

XIX.—INSPECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCE.

149 Pour faire face aux dépenses se rattachant à l'inspection des compagnies d'assurance.....	6,000
---	-------

M. TUPPER—L'honorable ministre des Finances s'est-il occupé de la question discutée lors de la dernière session, à propos de l'établissement d'un système d'assurance sur la vie par le gouvernement?

M. CARTWRIGHT—Nous nous en sommes sérieusement occupés, mais nous n'avons pas jugé à propos, vu la condition de gêne qui existe dans tout le

M. LANGEVIN

pays, d'adopter ce principe pour le moment. En outre, le gouvernement n'a pas pu se procurer toutes les informations qu'il aurait désirées sur le sujet.

M. LANGEVIN—Tandis que l'on demande à la Chambre de voter cette somme de \$6,000, en vertu des statuts 38 Vic., ch. 20, section 23, le traitement de l'inspecteur des assurances doit y être ajouté, ce qui fait \$10,000 en tout. L'année dernière, cependant, les dépenses n'ont atteint que \$7,512.

M. CARTWRIGHT—L'on remarquera que le salaire d'un commis n'avait été payé que pendant trois mois, et que si l'on prend certains autres items en considération, l'on verra que la dépense totale s'est élevée à \$8,200 ou \$8,300. Les frais d'impressions seront aussi probablement plus élevés cette année, car les rapports seront beaucoup plus volumineux que les années précédentes.

Je ne me propose pas de dépenser un sou de plus qu'il ne faudra, mais il faut se rappeler que depuis 1876-7, l'ouvrage a considérablement augmenté, parce qu'il y a un bien plus grand nombre de bureaux d'assurance qui tombent sous l'opération de la loi. Je ne suis pas prêt à dire exactement la somme qu'il faudra, mais je pense qu'elle dépassera \$9,000, et comme il est incommode de demander des octrois supplémentaires, je demanderai qu'on me laisse cet item tel qu'il figure dans le budget, et si, l'an prochain, on voit qu'il faille beaucoup moins que \$10,000 on pourra le réduire.

M. MITCHELL—Est-il vrai que plusieurs compagnies étrangères ont donné avis qu'elles voulaient retirer leurs dépôts?

M. CARTWRIGHT—Oui, c'est vrai; mais elles ne peuvent pas les retirer avant d'avoir satisfait aux réclamations des assurés canadiens.

M. LANGEVIN—Si l'on vote une plus forte somme qu'il n'est nécessaire les employés seront portés à dépenser plus qu'il ne sera réellement besoin.

M. CARTWRIGHT—Bien qu'il ait été voté \$10,000 en 1876-7, le département n'a pas dépensé toute cette somme. Cependant, j'examinerai la chose avant le concours, et si je vois